

MAIRIE
DE
V I R A
0 9 1 2 0

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Le 3 avril 2008

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 avril 2008

Présents : Christian AUTHIE, Philippe BABIN, Gilles BERDOT, Pierre BRICOUT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Dominique JALLIER, Viviane JURADO, Hélène POUJOL, Jean-François SPRIET

Excusé : Eric LLOREN

1 – vote du budget de la commune

Présentation du budget détaillé 2008. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

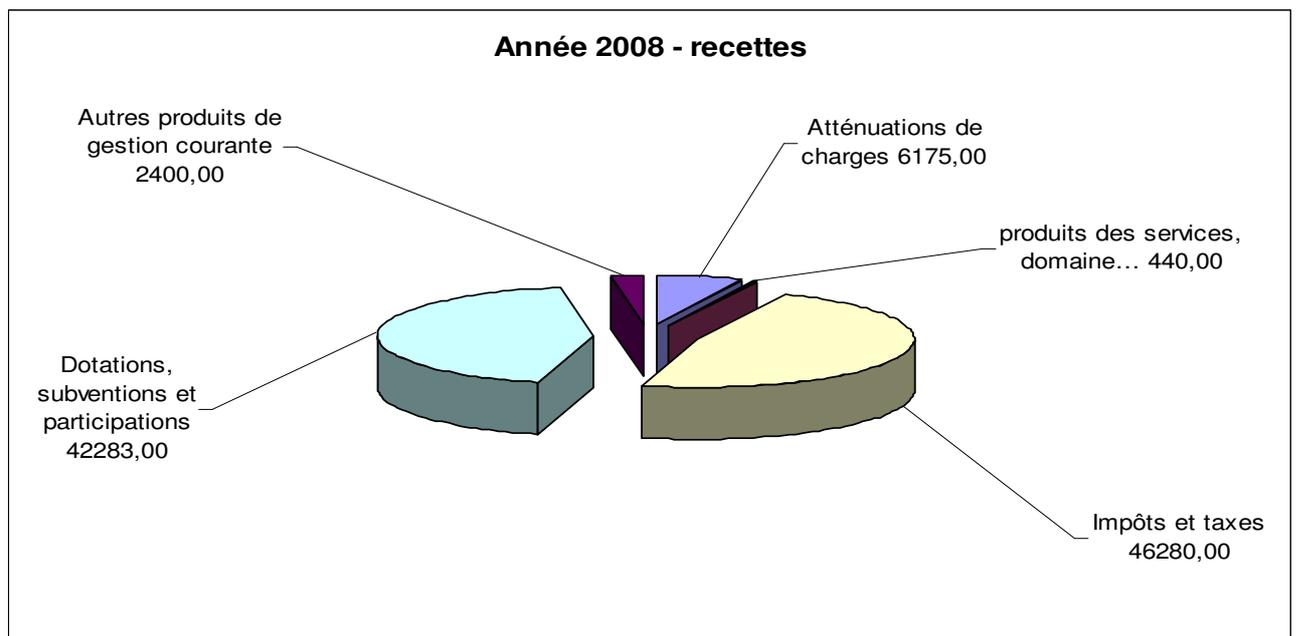
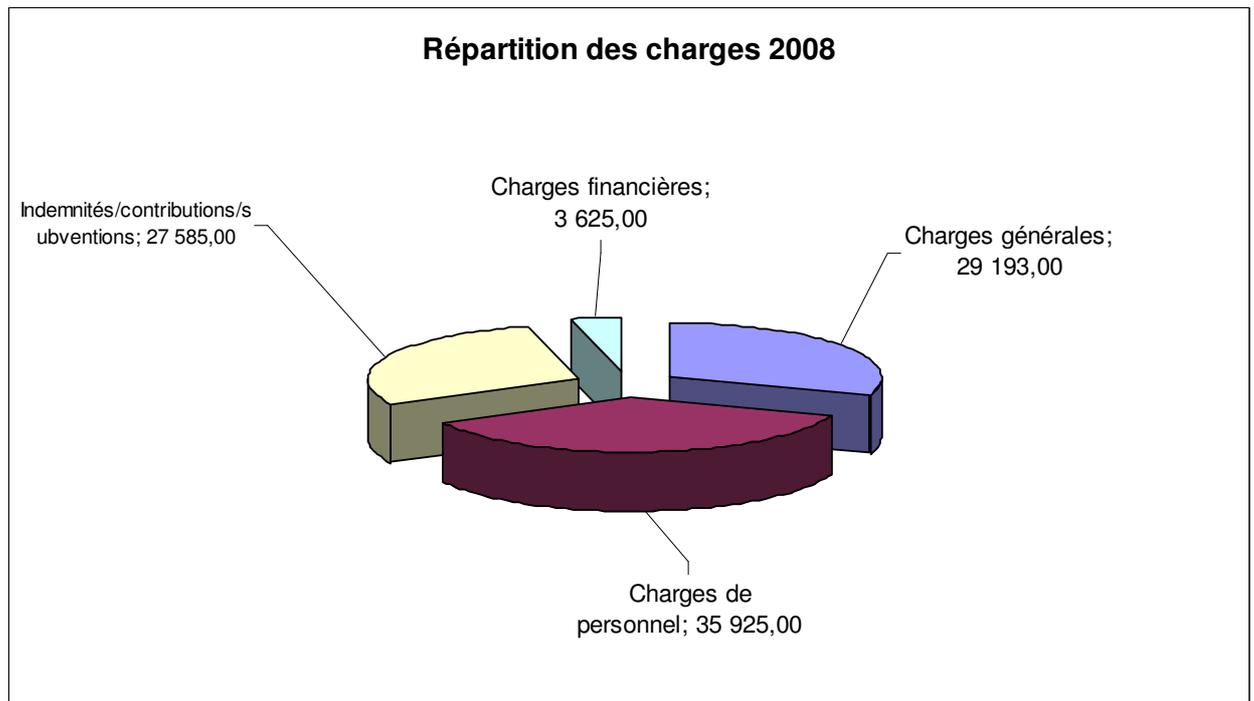
En synthèse, le budget se présente comme suit :

Budget commune de VIRA - Synthèse des résultats

Fonctionnement	Réalisé 2006	Budget 2007	Réalisé 2007	Prévu 2008
Total des dépenses	72526	194998	85535	135848
Total des recettes	112118	194998	200600	135848
Excédent fonctionnement	39592	0	115065	0
Investissement	Réalisé 2006	Budget 2007	Réalisé 2007	Prévu 2008
Total des dépenses	242064	297775	162159	293317
Total des recettes	158164	297775	84317	293317
Excédent/déficit	-83900	0	-77842	0

Les 115 065 € d'excédent de fonctionnement 2007 sont utilisés à hauteur de 77842 pour combler le déficit d'investissement 2007 et à hauteur de 37 222 € comme recette de la section de fonctionnement.

a) budget de fonctionnement :

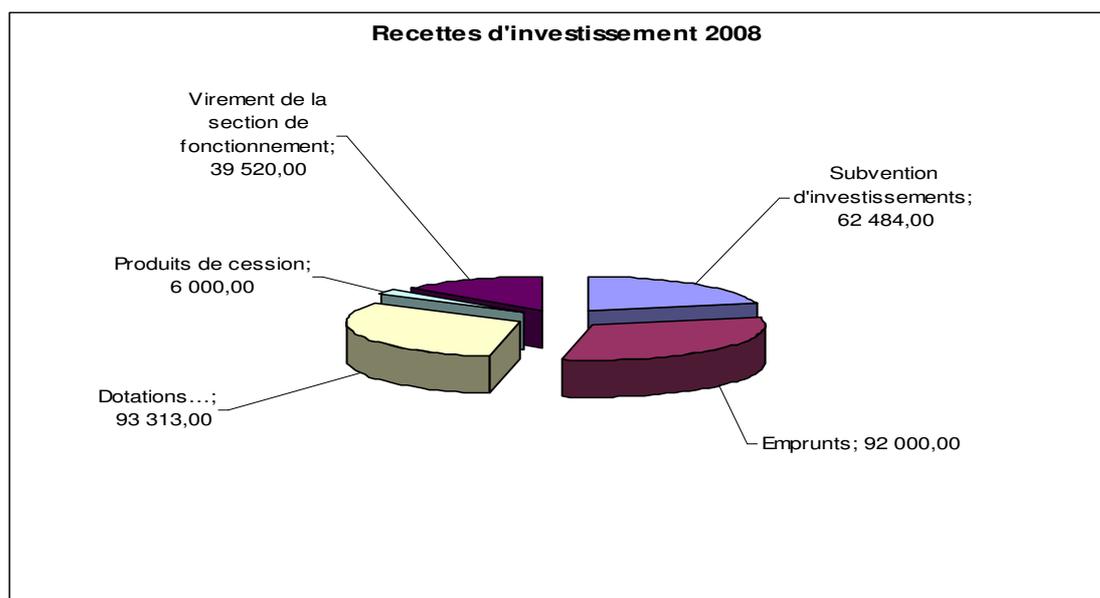


b) budget d'investissements

Les investissements prévus sont de 205 597 €

Libellé	Prévu 2008
Immobilisations en cours (sauf opérations)	7 606,00
Opération N° 14 (salle des fêtes)	176 595,00
Opération N° 15 (terre de fraternité)	1 323,00
Opération N° 16 (lotissement)	4 779,00
Opération N° 19 (PLU)	6 076,00
Opérations non affectées	3 500,00
Total dépenses équipement	205 597,00

Le financement sera le suivant :



c) L'endettement

L'endettement moyen terme est de 135 973 € (944 € par habitant), légèrement supérieur à l'endettement moyen.

d) Vote des taxes :

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité une augmentation des taux de 2.10 % pour les taxes :

- Taxe habitation 11.76 %
- Foncier bâti 19.43 %
- Foncier non bâti 82.34%

2) compte-rendu des réunions

La seule réunion est celle du SIVOM (RPI) (Hélène Poujol et Dominique Jallier)

Election du bureau :

- Présidente : Nicole Fossat (Arvigna)
- Vices présidentes :
 - D Tolosa (Carla)
 - D Jallier (Vira)
- Secrétaire : Alain Palmade

Le vote du budget a été reporté à la réunion du 7 avril 08

Les principaux problèmes abordés (mais non réglés) :

- coût de la cantine et participation des communes
- coût du transport, et problème des communes associées
- révision des statuts et du nombre de voix de chaque commune

L'hypothèse du transfert sur VIRA du CLAE est peut être remis en cause

4) Délégués SMECTOM (compétence Communauté de Communes du Canton de Varilhes)

Représentant : Jean-François SPRIET

Suppléant : Gilles BERDOT

5) Procuration poste

Une procuration sera donnée à Jean Louis CLAUZET (1 seule procuration est possible)

6) Information sur le problème de la vente de la maison « Faundez »

L'acheteur s'est engagé à rouvrir un chemin direct pour la rivière et à déposer un permis de construire pour le garage

7) Accord du conseil municipal pour signer une convention avec le SMDEA lui confiant le contrôle des bornes d'incendie. **Délibération** adoptée à l'unanimité.

8) Election de la commission d'appel d'offre

Le conseil municipal procède à l'élection des 3 membres qui composent, avec le maire, la commission d'appel d'offres.

Election à l'unanimité (délibération) :

- I Cabezos
- H Poujol
- JL Clauzet

9) point sur les travaux

- Entrée : maintien de la proposition initiale (enrobé)
- Carrelage en cours
- Fin des travaux prévus pour fin avril (délai très court)

10) accord du conseil sur le nettoyage des bois communaux par la SCOP Douctouyre

Opération de nettoyage, liée au développement de la production de plaquettes dans la vallée. Il ne s'agira pas de coupe mais d'un simple nettoyage des sous bois.

11) Voirie

Hélène (aidée des autres membres de la commission voirie (E. LLORENS et I. CABEZOS) H. POUJOL fera un relevé des travaux à faire rapidement (trous à reboucher). Igor assurera l'approvisionnement d'1 t d'enrobé. La mise en place sera faite par Jacques

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

Le Maire
Jean-François SPRIET